

TERMES DE RÉFÉRENCE – PARTIE A

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Djibouti est une nation jeune, avec plus de 75% de la population ayant moins de 35 ans¹ et l'âge moyen est de 26,6 ans. Les projections officielles de la population pour 2030 prévoient une population de 1 100 000 habitants, soit une hausse de 10% par rapport au nombre actuel de 988 000. Un recensement de la population est prévu pour 2023.

Djibouti a joui d'une forte croissance continue durant la dernière décennie, principalement tirée par ses activités portuaires et la rente versée par les bases militaires². Selon la Vision 2035, ainsi que le PND (ICI 2020-24), la croissance soutenue dont le pays a pu bénéficier au cours des dernières années, accompagnée par la transformation structurelle progressive de l'économie, aurait dû générer jusqu'à 200 000 emplois et ainsi réduire le taux de chômage de 60% à 10% en 2035 – le projet de texte de l'ICI parlant d'un taux de chômage réduit à 23% en 2024.

Cependant, la forte croissance du pays ne s'est toujours pas matérialisée par une réduction significative du taux de pauvreté, qui touche encore 35,8% de la population en 2019 et le taux de chômage reste à 47% en 2019³. Le chômage affecte surtout les jeunes et les femmes de 15-34 ans (plus de 60% dans les deux cas), ainsi que les habitants des zones rurales. Le taux de chômage a très certainement augmenté en raison de la crise Covid-19 (estimation d'une perte de 30 000 - 40 000 d'emploi). La crise a affecté de manière particulière les jeunes femmes et hommes entre 15 et 35 ans sans emplois durables.

La croissance économique a généré très peu d'emplois pour plusieurs raisons dont : (i) la faible part des activités à forte intensité de main d'œuvre dans la création de richesse (agriculture, tourisme, industrie), alors que les secteurs moteurs de l'économie sont fortement capitalistiques (infrastructures portuaires et de transports, banques, télécoms) ; (ii) la qualification insuffisante de la main d'œuvre, point faible du système éducatif ; (iii) le potentiel limité d'auto-emploi et de mobilité sociale des travailleurs non qualifiés, du fait de la faiblesse de leur formation et des difficultés d'accès au crédit⁴.

L'État reste la principale source d'emplois formels, et la part du secteur informel reste significative. L'écart entre les compétences de la main-d'œuvre et les demandes du marché, combiné à d'importantes disparités géographiques et entre les sexes, a entravé les progrès de l'emploi des jeunes et de l'éradication de la pauvreté.

Il n'est donc guère surprenant que le Plan National ICI 2020-24 cherche à identifier de nouveaux « moteurs » d'une croissance plus diversifiée et inclusive. Cette ambition s'aligne sur celle de la Vision 2035 qui inclut « l'Economie diversifiée et compétitive, avec comme moteur le secteur privé » parmi ses cinq piliers fondamentaux. Selon l'Ordonnateur National⁵, un des facteurs clés à cette fin serait d'impulser l'employabilité des jeunes, en tant que moteurs de la croissance.

Politique nationale

En décembre 2019, Djibouti s'est doté d'une nouvelle **Politique Nationale de la Formation Professionnelle 2020-2030**, approuvée en séance publique par l'assemblée nationale le 9 juillet 2020.

¹ IMF working paper 2017.

² Selon l'AFD (CIP 2017-21), les bases militaires procurent chaque année près de 130 MUSD à l'Etat, soit près de 10 % du PIB.

³ FMI - CONSULTATIONS DE 2019 AU TITRE DE L'ARTICLE IV.

⁴ AFD CIP 2017-21.

⁵ Réunion de consultation entre l'ON et la Délégation de l'Union Européenne, 4 Octobre 2020, dans le cadre de la Programmation Conjointe.

Elle s'articule autour de 4 axes stratégiques, à savoir : accroître l'accès à la formation professionnelle, assurer la pertinence et la qualité des formations, installer la gouvernance partenariale de la formation professionnelle et diversifier et pérenniser les ressources financières de la formation professionnelle.

Ce document de politique stratégique sera opérationnalisé par le Plan de formation professionnelle 2021-2025, à travers des actions visant à augmenter les effectifs de nouveaux entrants en formation professionnelle et à réduire le déséquilibre entre la capitale et les régions, ainsi que la création et l'opérationnalisation des instances de gouvernance de la formation professionnelle ; la mise en place de mécanismes de financement du système de formation professionnelle et une **insertion professionnelle durable** des diplômés.

Depuis 2014, Djibouti s'est doté d'une **Politique Nationale de l'Emploi**. En juillet 2019, il a été procédé à une évaluation du Plan d'action opérationnel 2014-2018. Les résultats obtenus ont été jugés peu satisfaisants. Des recommandations ont été faites pour l'élaboration un second Plan d'action opérationnel qui couvre la période 2021-2024. L'objectif ultime de la Politique Nationale de l'Emploi est la réduction du chômage en améliorant l'enseignement de la formation technique et professionnelle, mais aussi d'améliorer l'employabilité et l'insertion des demandeurs d'emploi, de développer les PME et moyennes entreprises, et de promouvoir la fonctionnalité du marché du travail, la protection sociale et la construction de la capacité des nouveaux entrants sur le marché du travail.

Le Ministère du Travail chargé de la formalisation et de la protection sociale a organisé un forum national de l'emploi en février 2021. Suite aux engagements pris lors du forum national de l'emploi, le Ministère a élaboré un nouveau cadre stratégique intitulé **Pacte de Confiance National pour l'Emploi**.

Programmation conjointe 2021-2027

Dans la programmation conjointe 2021-2027, l'Union européenne et ses Etats membres ont identifié comme domaine prioritaire 3 : **Jeunesse avec perspectives et génératrice de croissance**. Dans ce domaine prioritaire, les objectifs spécifiques suivants sont identifiés :

- 3.1 Améliorer la formation et l'insertion professionnelle durable des jeunes
- 3.2 Promouvoir une éducation inclusive et de qualité
- 3.3 Renforcer le dialogue sur les politiques d'emploi inclusives

L'UE et ses États-membres disposent déjà de programmes en cours dans le domaine de la formation professionnelle et de l'appui au secteur privé. Un objectif a été de réduire l'écart entre les besoins et l'offre de travail disponible à Djibouti, dans un contexte de croissance démographique et économique et de développement et diversification potentielle des services de formation professionnelle. L'UE et ses États-membres ont une expérience particulière dans le domaine de la filière transport-logistique-portuaire. Pour la suite, la diversification des sources génératrices de revenus et des filières sera un angle essentiel à prendre en compte. Un certain nombre d'autres filières ont été identifiées par les acteurs consultés dans la préparation de la programmation conjointe comme particulièrement porteuses pour promouvoir l'entrepreneuriat: l'économie bleue et verte, les nouvelles technologies, l'artisanat, le tourisme, la culture, le sport, le recyclage/économie circulaire et le secteur du bâtiment.

Dans la mise en place d'une action pour répondre au domaine prioritaire 3, une coordination avec l'objectif spécifique 2.1 de la programmation conjointe devrait être assurée. En effet, il faut assurer que cette action ne bénéficie pas exclusivement aux grandes entreprises, mais qu'elle aborde également les problématiques et goulots d'étranglement des PME et microentreprises et la lutte contre le blanchiment d'argent.

Enfin, l'UE et ses États-membres veilleront à ce que l'appui à la formation professionnelle et à l'entrepreneuriat soit inclusif et d'accès égal, en assurant que les options de formation professionnelle soient ouvertes et accessibles pour les jeunes femmes, les réfugiés et les groupes vulnérables. L'UE et ses États-membres soutiendront une croissance inclusive à travers des programmes axés sur la

réponse aux besoins en ressources humaines du marché : le soutien à une éducation et une formation professionnelle de qualité, qui sera complété par un appui au secteur privé et à l'entrepreneuriat des jeunes, en ciblant particulièrement les jeunes femmes et groupes vulnérables, et l'entrepreneuriat social.

En ce qui concerne la coordination du secteur et la méthodologie d'engagement futur des parties prenantes dans ce domaine, une coordination et un dialogue formel et structuré dans le secteur sont absents. Afin d'éviter les chevauchements, il sera essentiel d'obtenir une vue d'ensemble des différents types/offres de formations professionnelles d'ores et déjà financées par les partenaires techniques et financiers internationaux à Djibouti. Sur cette base, des positionnements conjoints ou propositions d'approches innovatrices pour apporter un appui à l'insertion professionnelle des jeunes pourraient être identifiées. L'expérience des actions en cours montre le défi de mettre en œuvre la politique nationale d'emploi de manière effective et inclusive, notamment pour ce qui concerne la non-discrimination des femmes, réfugiés, groupes vulnérables et personnes aux besoins spéciaux et les syndicats. L'UE et ses États-membres vont explorer les moyens et opportunités de renforcer le dialogue pour promouvoir la création d'activités génératrices de revenus, et à long terme la création d'emplois décents et la réduction du taux d'informalité.

En outre, la proposition émanant des acteurs du secteur privé consultés dans le cadre de la programmation conjointe de redynamiser une plateforme de dialogue privé-public, impulsée à l'origine par l'UE mais qui avait cessé de fonctionner, sera étudiée – à cette fin, on encouragera la création d'alliances stratégiques afin d'augmenter les capacités du secteur privé pour participer dans un tel forum.

2 OBJECTIFS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS

➤ Objectif général

L'objectif général de la mission est de soutenir la Délégation de l'Union européenne à Djibouti à formuler une action pour répondre aux objectifs spécifiques 3.1 et 3.3 de la Programmation conjointe 2021-2027.

➤ Objectifs spécifiques

1. Analyse sectorielle de la formation professionnelle et insertion professionnelle à Djibouti ;
2. Identification et préparation d'une version draft du document d'action pour l'AAP 2023.

➤ Services requis, y compris suggestion de méthodologie

Le document d'action sera élaboré sur la base d'une analyse des politiques du secteur, actions/programmes en cours, acteurs et parties prenantes du secteur (exercice de mapping). L'analyse va permettre d'identifier les secteurs/filières susceptibles de générer des emplois, et pour lesquels il y a une demande de personnel formé et qualifié.

L'analyse va également inclure les aspect genre sur la formation et l'insertion professionnelles.

L'identification va permettre d'identifier la façon dont une action soutenue par l'UE pourrait s'intégrer dans le secteur et contribuer à la mise en œuvre des politiques du secteur avec les ressources disponibles. L'identification va également définir l'objectif général et les objectifs spécifiques de l'action.

➤ Méthodologie proposée

Il est demandé aux consultants de démarrer par une analyse des documents pertinents. Comme il est essentiel que l'action réponde aux besoins de Djibouti et soit complémentaire des autres actions en cours, des consultations qualitatives avec les parties prenantes sont cruciales. Les parties prenantes sont entre autres, les acteurs étatiques, le secteur privé, les organisations des employeurs et travailleurs et les partenaires techniques et financiers internationaux.

➤ Résultats à atteindre

Les consultants doivent élaborer un rapport de la mission, comme détaillé dans la Partie B des Termes de Référence. Il leur est également demandé d'élaborer un draft du document d'action à présenter pour l'AAP 2023.

➤ Langue du contrat spécifique
Français

➤ Présence de l'équipe de gestion pour le briefing et/le débriefing
Non.

3 LOGISTIQUE ET CALENDRIER

Voir Partie B des Termes de Référence.

4 BESOINS

Voir Partie B des Termes de Référence.

5 RAPPORTS

Le rapport seront soumis en version électronique uniquement.

Pour tous les sujets concernant les rapports et livrables, voir la Partie B des Termes de Référence.

6 SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Définition d'indicateurs

Indicateur 1 : Existence d'une analyse sectorielle - Oui / Non

Indicateur 2 : Nombre des consultations avec les parties prenantes

Indicateur 3 : Existence d'un document d'action – Oui/Non

7 INFORMATIONS PRATIQUES

Envoyer toute demande de clarification et d'autres communications pertinentes à l'adresse suivante:
DELEGATION-DJIBOUTI-CRIS-FWC-OFFERS@eeas.europa.eu

* * *

TERMES DE RÉFÉRENCE – PARTIE B

INFORMATIONS GENERALES

1. Zone bénéficiaire

Djibouti

2. Pouvoir adjudicateur

L'Union européenne, représentée par la Commission européenne, B-1049 Bruxelles, Belgique.

3. Langue du contrat

Français

LOGISTIQUE ET CALENDRIER

4. Lieu de la mission

- **Chef d'équipe :**
 - Lieu d'affectation normal de la mission spécifique : Home-based
 - Mission(s) en dehors du lieu d'affectation normal et durée(s) : Djibouti
- **Expert II :**
 - Lieu d'affectation normal de la mission spécifique : Home--based
 - Mission(s) en dehors du lieu d'affectation normal et durée(s) : Djibouti

5. Date de début et période mise en œuvre

La date indicative de début est fixée au 19/09/2022 et la période de mise en œuvre du marché spécifique sera de 181 jours à partir de cette date (date de fin indicative : 19/03/2023).

BESOINS

6. Expertise

Pour cette mission, un expert individuel doit être proposé pour chaque poste.

L'expertise requise pour la mise en œuvre du marché spécifique est détaillée ci-dessous.

- **Chef d'équipe:**
 - Description générale du poste : Chef d'équipe avec un profile sur l'insertion professionnelle
 - Catégorie de l'expert : Cat. I (>12 années d'expérience)

- Qualifications et compétences : Minimum niveau Bac+5 (Master 2) en sciences sociales ou politiques, l'économie, ou autre domaine pertinente pour la mission
- Expérience professionnelle générale : Expérience professionnelle générale de 12 ans minimum dans les domaines d'appui à la jeunesse, des actions pour réduire le chômage et l'insertion professionnelle, dont une partie importante est acquise dans des pays en développement
- Expérience professionnelle spécifique : - Expérience professionnelle de 7 ans minimum dans la recherche, l'analyse, la mise en œuvre, le suivi et évaluation des projets ou la gestion des projets et actions qui visent la jeunesse, l'économie et la sociologie du travail, la création d'emploi ou l'insertion professionnelle, y compris 3 ans minimum dans l'Afrique sub-saharienne ; - Connaissance et / ou expérience relative au renforcement de dialogues et partenariats pour des emplois inclusives et décentes - Expérience solide dans l'identification et formulation des projets; - Connaissance des institutions et instruments de financement de l'Union européenne, y compris une compréhension du nouvel instrument NDICI – Global Europe.
- Compétences linguistiques : Français niveau C1
- Nombre minimum de jours travaillés : **45** jours
- **Expert II:**
 - Description générale du poste : Expert avec profile formation professionnelle
 - Catégorie de l'expert : Cat. II (>6 années d'expérience)
 - Qualifications et compétences : Niveau Bac+5 (Master 2) en sciences sociales ou politiques, l'économie, l'éducation ou autre domaine pertinent pour la mission
 - Expérience professionnelle générale : Expérience professionnelle de 6 ans minimum dans le domaine de la formation professionnelle (formelle ou informelle)
 - Expérience professionnelle spécifique : - Expérience relative à la structuration du secteur de la formation professionnelle sera considéré comme un atout; - Expérience en Afrique sub-saharienne sera considéré comme un atout; - Connaissance des institutions et instruments de financement de l'Union européenne, y compris une compréhension du nouvel instrument NDICI – Global Europe.
 - Compétences linguistiques : Français niveau C1
 - Nombre minimum de jours travaillés : **45** jours

7. Dépenses accessoires

Aucune dépense accessoire n'est prévue pour ce marché.

8. Coûts forfaitaires

Le marché ne prévoit aucun coût forfaitaire.

9. Vérification des dépenses

Aucun rapport de vérification des dépenses n'est requis.

10. Autres détails

Le marché ne prévoit aucun autres détails.

RAPPORTS ET AUTRES LIVRABLES

11. Rapports et autres livrables obligatoires

Title	Contenu	Langue	Délai de soumission
Rapport d'avancement	Rapport intermédiaire avec l'analyse sectorielle et données nécessaire pour l'élaboration du la fiche SSC	Français	Endéans 25 Jour(s) Après Le début du projet
Projet de rapport final	Rapport final provisoire avec proposition de document d'action	Français	Endéans 10 Jour(s) Après La fin du projet
Rapport final	Rapport final avec document d'action	Français	Endéans 20 Jour(s) Après La fin du projet